

RPE AAPE de Palaiseau, affiliés UNAAPE,  
du Groupe Scolaire Caroline Aigle  
10 rue Maximilien Robespierre  
91120 Palaiseau  
[aape.carolineaigle@gmail.com](mailto:aape.carolineaigle@gmail.com)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation  
National de l'Essonne  
A l'attention de Monsieur BOURNE BRANCHU  
Boulevard de France  
91012 Evry Cedex

Palaiseau, le 18/09/2021 (envoyée en RAR et email)

Objet : Non remplacement d'une classe de PS (répartition des élèves dans les autres classes),  
fermeture de 2 classes pour cause de covid et absence de tests salivaires.

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,  
• S/C Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription de Palaiseau

Nous, représentants de parents d'élèves, souhaitons vous alerter sur la situation inacceptable engendrée par l'absence d'enseignant remplaçant pour la classe de PS A. En effet, nous avons appris avec incrédulité que ce jeudi 16 septembre les élèves de cette classe ont été répartis dans deux autres classes (PS et PS-MS) à la suite de l'absence non remplacée de leur enseignante.

Les parents prévenus la veille au soir ont tenté de s'organiser pour garder leur enfant, les fragilisant auprès de leur employeur avec pour certains un air de déjà vu, puisque l'école a comme vous le savez été très impactée par ces problématiques ces dernières années. Quant à la répartition dans les autres classes, comprenez bien que les classes ne sont pas extensibles et que répartir l'ensemble d'une classe sur deux autres classes et augmenter ainsi de moitié leurs effectifs n'est pas compatible avec les conditions propices aux apprentissages que l'Éducation nationale prône. Cela nous paraît d'autant plus perturbant pour des enfants de PS qui découvrent l'école et ont besoin de repères et de sécurité.

Concernant la continuité pédagogique pour les enfants qui resteraient chez eux, nous sommes également inquiets car comment mettre en place celle-ci, en ce début d'année scolaire, lorsque l'enseignant est absent ? La « garderie » à l'école assurée par les autres enseignants déjà bien occupés par leurs propres classes ou bien assurée à la maison par les parents en télétravail ne répond pas à l'exigence de continuité pédagogique, **en particulier pour un enfant de 3 ans qui n'a aucune autonomie de travail et requiert la présence permanente d'un adulte à ses côtés**. C'est difficilement acceptable pour les parents de cette classe qui sont d'autant plus inquiets que, pour certains, c'est leur première expérience de parents d'élèves et ils n'ont aucune idée des attentes de l'école qu'ils savent néanmoins « obligatoire ». Enfin, ces parents ne savent pas comment s'organiser puisqu'ils n'ont aucune information ou visibilité sur le remplacement éventuel de l'enseignante pour les prochains jours. Vont-ils encore **devoir s'organiser et prévenir leur employeur à la dernière minute** ne sachant toujours pas à ce jour s'ils seront en mesure de travailler ou non ?

A ce premier dysfonctionnement viennent se superposer 2 fermetures de classes qui découlent du nouveau protocole sanitaire de l'Éducation nationale. Nous avons appris vendredi la fermeture de la classe de MS pour cas covid et samedi, nous apprenons qu'une des classes de CP ferme également

Copie transmise à :

Ministère de l'Éducation Nationale - Monsieur Jean-Michel BLANQUER  
Lettre RAR / Rectorat de l'académie de Versailles – Rectrice - Madame Charline AVENEL

pour la même raison. L'absence de port de masque en maternelle, les gestes barrières moins faciles à respecter diminuent l'efficacité de la lutte contre la propagation du virus, mais aussi la présence de fratries sur différents niveaux scolaires de l'école risque rapidement de créer un cluster au sein de l'école. Pour éviter la mise en danger de l'ensemble des enfants de notre école et de leur famille, il nous paraît donc urgent de prévoir un enseignant remplaçant pour cette classe.

Enfin, nous sommes toujours dans l'attente des tests salivaires promis par Monsieur le ministre de l'Éducation nationale<sup>1</sup>, qui réalisés systématiquement et de manière hebdomadaire<sup>2</sup> permettraient de **n'isoler que les cas positifs et d'éviter les fermetures de classes massives** qui pénalisent la scolarité de beaucoup trop d'enfants. Nous tenons à préciser qu'aucun test de dépistage n'a été proposé aux élèves de notre école à ce jour et ce malgré l'envergure du groupe scolaire Caroline Aigle (18 classes) dans le département et donc d'un risque d'interactions accru entre les individus.

Nous vous remercions par avance pour le temps que vous nous consacrez et pour ce que vous ferez pour nos enfants et la sécurité de tous.

Dans l'attente de ce remplacement et de l'arrivée des tests salivaires dans notre école, veuillez agréer, monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, l'expression de nos sentiments distingués.

Les parents RPE AAPE de Palaiseau du groupe scolaire Caroline Aigle, affiliés UNAPE

---

<sup>1</sup> « **La politique de dépistage continue avec des campagnes de tests salivaires dans les écoles primaires** et la distribution d'autotests pour les collégiens et lycéens et les personnels, **en cas d'apparition de cas confirmés.** » <https://www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continue-pedagogique-et-305467>

<sup>2</sup> « En parallèle, **les tests salivaires proposés [...] aux élèves des écoles maternelles et élémentaires**, pour qui les tests nasopharyngés peuvent être plus difficiles, s'intensifient et sont déployés également dans les collèges. Ce déploiement va permettre de proposer [...] **jusqu'à 600 000 tests salivaires hebdomadaires.** » <https://www.education.gouv.fr/strategie-de-depistage-en-milieu-scolaire-le-deploiement-des-autotests-se-poursuit-323177>